

Appui pour le rayonnement de la recherche des stagiaires postdoctoraux du CIÉRA

Montant : variable selon la demande (conditionnel à la disponibilité des fonds)

- **Jusqu'à un montant de 800\$** Canada (hors Québec) et É.-U.
- **Jusqu'à un montant de 1600\$** international.

Date limite pour soumettre une demande : Aucune date limite

Description

Le Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones (CIÉRA) lance un programme d'appui pour soutenir le rayonnement de la recherche des stagiaires postdoctoraux membres du CIÉRA. Cet appui est principalement un soutien au déplacement hors Québec dans le cadre d'une conférence, un colloque, une table ronde ou toute autre activité de diffusion.

Critères d'admissibilité*

- La personne doit effectuer un stage postdoctoral dans une université partenaire (U. Laval, UdeM, UQAM, UQO, UQAT, UQAC et UQAR);
- La personne doit être supervisée par un membre régulier ou une membre régulière du CIÉRA.

Directives générales

- Aucune avance de fonds ne sera accordée;
- Il est du devoir des membres de fournir toutes les preuves originales nécessaires au remboursement demandé (reçus d'achats de transport et d'hébergement, cartes d'embarquement);
- Les membres ayant obtenu un soutien du CIÉRA pour participer à un événement doivent indiquer leur affiliation au CIÉRA et le soutien dont ils bénéficient pour participer à l'évènement dans leur communication.

Dépenses admissibles

- Frais de transport (ex. : billet d'avion, de train ou d'autobus, taxi, location de voiture, incluant assurance responsabilité ou voiture personnelle selon les taux applicables à l'Université Laval);
- Frais d'inscription à un colloque ou à une conférence;
- Frais d'inscription à une toute organisation au préalable à l'acceptation de la conférence ou de la communication;
- Frais d'hébergement et de séjour, incluant les allocations journalières pour les repas, déterminés selon les taux applicables à l'Université Laval

Dépôt des demandes et demande de renseignement

- Par courriel, en **un seul fichier format PDF** à l'adresse : ciera@ciera.ulaval.ca avec les informations suivantes :
 - le nom, la date et le lieu de l'événement pour lequel du financement est demandé ;
 - une brève description de l'événement et de son lien avec les travaux du candidat ou de la candidate ;
 - un résumé et le titre de la communication ou de la conférence ;
 - la preuve ou la confirmation d'acceptation de la communication scientifique ;
 - un aperçu des dépenses prévues pour l'événement et de la démarche effectuée auprès d'autres sources de financement (s'il y a lieu)
- Seuls les dossiers complets seront pris en compte.

Pour information, veuillez écrire au : ciera@ciera.ulaval.ca

Toute demande d'appui pour le rayonnement de la recherche des stagiaires postdoctoraux du CIÉRA est évaluée par la coordination du centre, qui vérifie son admissibilité. Une réponse est ensuite transmise par courriel.

Le remboursement des dépenses est sujet aux normes financières de l'Université Laval et se fera sur présentation de pièces justificatives.